





Président: Pr. Eric CAUMES
Secrétaire général: Dr Ludovic de GENTILE
Trésorière: Dr Fabienne LE GOFF

Société de Médecine des voyages

Association régie par la Loi de 1901
enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° 86-0482
SIRET n° 398 943 563 00013 - code APE 741J
www.medecine-voyages.org

Point 6 Organisation de la SMV et calendrier des réunions

Le fonctionnement de la SMV reste toujours délicat. Les derniers CA ont du être ajournés, ou subir des modifications de dates ou d'horaire préjudiciables à un fonctionnement harmonieux. Les réunions étaient certes relativement fréquentes mais toujours de courte durée (3 heures) avec des programmes chargés et l'étude des dossiers, des questions à l'ordre du jour et la prise de décision deviennent alors difficiles. Pour palier ces difficultés, nous avons mis en place des réunions de bureau. En nombre plus restreint, elles ont lieu en semaine, sur une durée de 2 h 30 à 3 h 30. Moins formelle qu'un CA, ces réunions correspondent à des réunions de travail, quelques décisions nécessaires à la vie et à la bonne marche de la SMV sont prises. L'idée de réunions thématiques n'a jamais pu se concrétiser.

Il convient d'articuler ces réunions afin que les membres du CA trouvent la place qui est la leur dans la décision et la mise en œuvre des décisions, sans toutefois augmenter le nombre des réunions.

Ludovic de Gentile propose au bureau de mettre en place un séminaire de travail réunissant sur 48 heures (un vendredi après-midi et un samedi entier) le CA et quelques membres de la SMV fortement impliqués dans la vie de notre société.

Ce séminaire pourrait avoir lieu à Lyon avant l'Assemblée Générale. Un des objectifs du séminaire serait d'aborder à fond quelques thèmes précis. Un petit groupe prenant en charge la préparation du thème et le présenterait à la discussion du groupe qui l'amenderait. Le CA seul prendrait la décision à l'issue de débats et aurait pour mission le suivi de la mise en œuvre de la décision.

Pourraient être abordé :

- la présentation des comptes, l'organisation comptable de la SMV avec intervention de notre expert comptable (d'où la réunion à Lyon)
- la stratégie de la SMV concernant le FMC et sa mise en place
- le guideline de l'organisation d'une réunion sous l'égide de la SMV
- les amendements du règlement intérieur (notamment la notion d'adhésion d'une personne morale).
- présentation du travail des commissions
 - o Pédagogie et FC des infirmières
 - o Recherche et FJ, guide de bonnes pratiques CVI, enquête FJ-Rougeole, enquête pèlerins, ...
 - o Comité éditorial

Sur le fond l'idée est jugée intéressante par le bureau. Sa mise en place pratique sous forme d'un séminaire mérite d'être particulièrement bordée sur le plan financier et bien préparée au niveau des groupes de travail. Le risque étant qu'un tel séminaire se transforme en un simple moment de convivialité réservé aux membres du CA. Tout dépend de l'engagement de chacun !!



Président: Pr. Eric CAUMES
Secrétaire général: Dr Ludovic de GENTILE
Trésorière: Dr Fabienne LE GOFF

Société de Médecine des voyages

Association régie par la Loi de 1901
enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° 86-0482
SIRET n° 398 943 563 00013 - code APE 741J
www.medecine-voyages.org

Les décisions prises permettraient de soumettre un programme de travail à l'Assemblée Générale.

Point 7 questions diverses

- A- L'Assemblée générale aura lieu en Mars, la date doit être fixée rapidement. Eric CAUMES doit prendre contact avec les responsables de l'amphithéâtre de myologie de la Pitié-Salpêtrière et se renseigner sur les possibilités d'accès au self du CHU pour un groupe externe. Une intervention sur la pédagogie de l'information médicale pour les patients ou les voyageurs est proposée. Olivier Bouchaud prend les contacts. JP Boutin sera contacté pour présenter l'expérience des Armées dans ce domaine.
- B- Eric CAUMES s'interroge sur l'évolution du site internet de la SMV. Celui bloque toujours sur l'organisation de l'annuaire. La mise à disposition d'un temps de secrétariat permettra probablement d'avancer.
- C- L'externalisation de la saisie de la Lettre de la SMV est envisagée, plusieurs devis ont été demandés. Eric CAUMES reprendra un ultime contact avec Béatrice Siourd.

Ludovic de GENTILE